

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES
COMTÉ DE SAGUENAY
PROVINCE DE QUÉBEC*

PROCES-VERBAL de la session régulière du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 14 avril 2008, à 19 h à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents : Monsieur le Maire Francis Bouchard

 Madame la conseillère
 et messieurs les conseillers

 Julie Dubois
 Julien Dufour
 Martial Hovington
 Patrice Imbeault
 Jacques Morris

Invité : Monsieur Paul Gilbert de la firme Mallette SENCRL

Est également présente : Madame la directrice générale
 et secrétaire-trésorière, Myriam Lessard

Est absent : Monsieur Michel St-Laurent

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Dépôt et acceptation du rapport financier 2007 consolidé;
4. Nomination des vérificateurs pour 2008;
5. Dépôt du procès-verbal de la session régulière du 10 mars 2008 ;
6. Dépôt du procès-verbal de la session d'ajournement du 17 mars 2008;
7. Acceptation de la liste des comptes et certification de disponibilité de crédit;
8. Période de questions;
9. Correspondance et information :
 - Journée de la Culture,
 - Semaine québécoise des familles, commande de matériel,
 - Centre pour le dév. des collectivités viables de la FCM,
 - Ministère du transport, confirmation des montants à recevoir, subvention Rang St Joseph et chemin de l'usine Bersaco,
 - CLD, budget disponible au « Volet municipal »,
10. Dépôt des états financiers annuels de la Corporation touristique des Bergeronnes ;
11. Dépôt du budget 2008 de l'OMH par la Société d'Habitation du Québec;
12. Stagiaire;
13. Demande d'aide financière, M. Eric Maillet, bonification de son site WEB;
14. Renouvellement de l'adhésion au comité ZIP;
15. Association canadienne pour la santé mentale; proclamation de la semaine Nationale;
16. Association forestière Côte-Nord, participation au Mois de l'arbre;
17. Association forestière de la Côte-Nord, renouvellement de l'adhésion;
18. Résolution appui à la Société d'Aménagement de la Haute Côte-Nord dans le cadre du programme de mise en valeur du milieu forestier;
19. Résolution, rénovation du hall d'entrée au rez-chaussée et du premier plancher de l'édifice municipal;
20. Aire de jeux;

21. Maison des Jeunes, Quillethon familial;
 22. Nomination des pompiers;
 23. Résolution, achat camion citerne en partenariat avec Sacré-Cœur et Tadoussac;
 24. Nomination au dossier schéma couverture de risque et service incendie;
 25. Formation d'un comité de consultation tripartite, dossier lac Gobeil;
 26. Corporation touristique, partage des coûts pour un visuel;
 27. Corporation touristique, autorisation d'emprunt ;
 28. Participation au Congrès de l'ADMQ;
 29. Vente et disposition d'équipements de la municipalité;
 30. Clan Métis, demande de reconnaissance;
 31. Varia;
 32. Période de questions;
 33. Fermeture de la session;
-

OUVERTURE DE LA SESSION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

M. Bouchard souhaite la bienvenue à l'assemblée et à Monsieur Paul Gilbert, invité, de la firme Mallette SENCRL.

Monsieur le Maire, Francis Bouchard, constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

08-04-0075 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois
APPUYÉ PAR le conseiller Martial Hovington
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que lu et déposé en laissant l'item « VARIA » ouvert :

08-04-0076 Dépôt et acceptation du rapport financier 2007 consolidé

Monsieur Paul Gilbert de la firme Mallette présente le rapport financier consolidé 2007 aux membres du conseil municipal ainsi qu'aux contribuables de la Municipalité des Bergeronnes. Le surplus pour l'année 2008 est de 8 327\$.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter le rapport financier 2007 consolidé préparé par la firme Mallette tel que déposé et présenté.

Les contribuables de la Municipalité demandent à ce qu'il y ait un poste de créer pour tenir compte du bilan de l'aéroport.

08-04-0077 Nomination des vérificateurs pour l'année 2008

ATTENDU QU'il y a fréquemment des changements au système comptable du Ministère des Affaires municipales et des Régions;

ATTENDU QUE depuis quelques années, la firme de comptable Mallette réalise la vérification annuelle de la municipalité et possède un historique du dossier;

ATTENDU QUE la firme Mallette a un département spécialisé dans le volet « municipalité »;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer à la firme Mallette de Chicoutimi de faire la vérification annuelle pour l'année 2008.

08-04-0078 Dépôt et acceptation du procès-verbal de la session régulière du 10 mars 2008

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la session régulière du 10 mars 2008 soit et est accepté tel que rédigé;

08-04-0079 Dépôt et acceptation du procès-verbal de la session d'ajournement du 17 mars 2008

ATTENDU QUE les membres du conseil ont fait la lecture du procès-verbal de la réunion d'ajournement du 17 mars dernier;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les corrections suivantes soient apportées :

- la deuxième résolution portant le numéro 08-03-0066 soit changée pour 08-03-0067,
- la résolution 08-03-0071, ajouter le mot « chaque » après 50.00\$. La résolution se lira comme suit :

« QUE la Municipalité achète deux (2) panneaux de signalisation INFO-CRIME au coût de cinquante (50.00\$) chaque plus l'installation; »

08-04-0080 Acceptation de la liste des comptes et certification de disponibilité de crédit de mars 2008

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil responsable de la vérification des comptes ont vérifiés la liste des comptes de mars 2008 et que cette liste est conforme;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes de mars 2008 soit et est acceptée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT mars 2008

LISTE DES COMPTES À PAYER 2008-03		14-04-2008	
Aon Parizeau inc.	Assurance aéroport	2 951.83 \$	
Aéro-feu	Inspection camion incendie	269.28 \$	
Association des directeurs municipaux	Formation DG	180.60 \$	
Bodycote	Analyses d'eau	97.07 \$	
Citicapital	Contrat système téléphonique	147.34 \$	
Corporation touristique Bergeronnes	Participation financière	6 159.02 \$	
CSST	Cotisations annuelles	5 157.46 \$	
Desmeules auto	Coffre et housse camion	584.70 \$	
Dépanneur des Berges	Essence machineries	552.23 \$	
Dessau Soprin	Projet recherche en eau souterraine	10 184.72 \$	
Ébénisterie André Brisson	Lettrage camion	225.75 \$	
Équipement GMM	Frais photocopies mensuelles	124.21 \$	
Extincteur Manic inc.	Inspection extincteurs édifices	339.42 \$	
Fédération québécoise Municipalités	Transport tests d'eau et messagerie service incendie	40.01 \$	
Francis Bouchard	Frais déplacements	51.84 \$	
Garage Imbeault & Fils	Lavage camion incendie	45.15 \$	
Heenan Blaikie Aubut	Services juridiques - entente incendie avec Forestville	1 697.26 \$	
Hydro-Québec	Électricité lumières de rues	776.79 \$	
Journal HCN	Annonce horaire des messes	45.15 \$	
Lépine	Fournitures d'entretien ménager	60.94 \$	
Les Laboratoires SL	Projet recherche en eau souterraine - gestion, analyse et rencontre	1 467.38 \$	
L.P. Tanguay	Chlore	372.49 \$	
Magasin GLR	Activités municipales avec public	232.08 \$	
Maltais & Ouellet	Pièce tracteur	672.68 \$	
Martial Hovington	Frais déplacements conseiller	144.56 \$	
MRC Haute-Côte-Nord	Quote-part administration - évaluation foncière- schéma risques	19 173.00 \$	
Ninon Marty	Projet inventaire bibliothèque- travail clérical	540.00 \$	
Orizon	Réparation système radio	346.27 \$	
Papeterie du Fleuve	Fourniture bureau	482.98 \$	
Pièces d'autos Deschênes	Fournitures d'entretien bâtiments	195.23 \$	
Podium	Fourniture identification service incendie	1 159.80 \$	
Reine Lessard	Projet inventaire bibliothèque	250.00 \$	
Sébastien Guay	Comptabilité salle de quilles	112.88 \$	
Transport Larouche	Sablage Rg St-Joseph	338.62 \$	
TOTAL:		55 178.74 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2008-03			
Sébastien Guay	Mise à niveau normes comptables et comptabilité salle de quilles	1 185.19 \$	716
Francine Maltais	Conciergerie	75.00 \$	717
Bell Canada	Communications	339.49 \$	754
Bell Mobilité	Communications cell maire	33.91 \$	755
Transport Larouche	Contrat déneigement mars 2007	11 692.60 \$	756
Desmeules auto	Immatriculation camion	429.00 \$	758
Francine Maltais	Conciergerie	75.00 \$	760
Desmeules auto	Location camion 1er ver + frais divers	555.12 \$	761
Francine Maltais	Conciergerie	67.50 \$	762
Bell Canada	Communications	176.99 \$	763
Association des chefs sécurité incendie	Cotisation annuelle	203.18 \$	764
Petite caisse municipalité	Petite caisse	181.47 \$	765
Francine Maltais	Conciergerie	60.00 \$	768
Luc Caron	Réclamation accident	229.23 \$	769
Ministère du revenu du Québec	Déductions employeur mars 2008	4 048.57 \$	770
Receveur général du Canada	Déductions employeur mars 2008	2 024.84 \$	771
Caisse populaire -Louise Gauthier	REER employé municipal	397.96 \$	772
Banque royale - Myriam Lessard	REER employé municipal	606.92 \$	773
Caisse populaire -Serge Lessard	REER employé municipal	499.04 \$	774
FISA	Cotisations syndicales	190.00 \$	775
MRC Haute-Côte-Nord	Quote-part radio - frais admin. Mutations	248.25 \$	776
Desjardins service financiers	Assurances collectives employés mars 2008	1 145.30 \$	777
SOUS-TOTAL:		24 464.56 \$	
TOTAL:		79 643.30 \$	

Période de questions

Les demandes des contribuables portent sur :

- l'entretien de la rue du Fleuve et du Rang St-Joseph
- le dossier de la Point à John
- le bac à vidange de la rue du Fleuve

Correspondance :

M. le maire procède à la lecture de la correspondance. Les membres du conseil ont tous reçu l'information concernant celle-ci.

08-04-0081 Dépôt des états financiers de la Corporation touristique des Bergeronnes

CONSIDÉRANT QUE la Corporation est tenue par son contrat de gestion de déposer ses états financiers annuels;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Patrice Imbeault
APPUYÉ par le conseiller Jacques Morris
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter le dépôt des états financiers 2007 préparés par la comptable Madame Elise Guinard soit déposé à la Municipalité des Bergeronnes.

08-04-0082 Dépôt des prévisions budgétaires 2008 de l'OMH

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit défrayer 10% du déficit de l'OMH;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette obligation, l'OMH est tenue d'informer les membres du conseil municipal sur l'éventuel déficit prévu pour l'année 2008 afin d'inclure à l'intérieur de ces prévisions une dépense d'opérations pour l'affectation de ce déficit;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Morris
APPUYÉ par le conseiller Patrice Imbeault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes accepte le dépôt des prévisions budgétaires 2008 tout en considérant que la municipalité devra revoir à la hausse le montant de 5 000\$ pour un montant total de 9 000\$ considérant qu'il y aura des travaux de réfection de la toiture;

08-04-0083 Résolution – engagement d'une stagiaire au poste de secrétaire

ATTENDU QUE la Municipalité accepte d'offrir un stage à une personne de la Municipalité des Bergeronne, à Madame Valérie Hovington, pour une durée de 75 heure, du 14 avril au 25 avril inclusivement;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseillère Julie Dubois
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes remette un montant de 50.00\$ pour le travail effectué par Mme Hovington.

08-04-0084 Résolution – demande d’aide financière de M. Eric Maillet

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d’aide financière de Monsieur Eric Maillet pour bonifier son site Internet « ericmaillet.com »;

ATTENDU QUE Monsieur Maillet est reconnu par ses pairs comme un artiste professionnel;

ATTENDU QUE M. Maillet est le seul artiste à avoir reçu le prix « Reconnaissance artistique -2007 » sur la Haute Côte-Nord

ATTENDU QUE le site Internet de M. Maillet est une vitrine pour la Municipalité des Bergeronnes;

ATTENDU QUE M. Maillet offre à la Municipalité d’afficher le logo de celle-ci sur son site Internet;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE la Municipalité accepte de défrayer une somme de 150.00\$ à M. Eric Maillet pour la traduction de son site « Internet » en anglais et en espagnol

QUE cette somme soit remise à condition que sur le site Internet de M. Maillet on y retrouve un lien avec le site Internet de la Municipalité des Bergeronnes;

**08-04-0085 Résolution –Renouvellement de l’adhésion au comité ZIP
De la rive nord de l’estuaire**

ATTENDU QUE la Municipalité a depuis maintes années adhéré à cet organisme;

ATTENDU QUE cet organisme est un organisme à but non lucratif qui a comme mission de poser des actions concertées visant la protection et la mise en valeur des richesses du Saint-Laurent;

ATTENDU QUE cet organisme veut devenir sur la Côte-Nord une référence pour les intervenants du milieu en matière de développement durable, de gestion intégrée des ressources et de protection des habitats associés au Saint-Laurent;

ATTENDU QUE c’est une organisation charnière de concertation des acteurs et du développement de partenariat sur des projets à teneur environnementale associés au Saint-Laurent;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
APPUYÉ PAR le conseillère Julie Dubois
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE la Municipalité renouvelle sa cotisation annuelle au montant de 100.00\$ pour la période du 1 novembre 2007 au 31 octobre 2008;

QUE le représentant de la Municipalité soit le conseiller Monsieur Martial Hovington.

08-04-0086 Résolution –Association canadienne pour la santé mentale;

proclamation de la semaine nationale

ATTENDU QUE la Semaine de la Santé mentale se déroulera du 5 au 11 mai partout au Canada et qu'au Québec, elle portera l'appellation la semaine antistress;

ATTENDU QUE l'Association canadienne pour la santé mentale, filiale Côte-Nord inc., parraine les activités de la Semaine de la Santé mentale pour le territoire Nord-Côtier;

ATTENDU QUE le slogan « **Être bien dans sa tête, ça regarde tout le monde!** » invitera la population Nord-Côtière à acquérir des outils pour se conscientiser face à la place de chacun (ami, parent, collègue, employeur) face à son influence sur le maintien de la bonne santé mentale individuelle et collective ainsi qu'aux actions pour gérer efficacement leur stress;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE Monsieur Francis Bouchard, maire des Bergeronnes, proclame par la présente la semaine du 5 au 11 mai 2008 **Semaine de la santé mentale** dans La Municipalité de Bergeronnes et invite toutes les citoyennes et tous les citoyens à mettre fin à des préjugés et à agir sur le stress qui les entoure.

08-04-0087 Résolution – participation au Mois de l'arbre organisée par l'Association forestière Côte-Nord

ATTENDU QUE l'an dernier la Municipalité a participé à cette activité et que celle-ci fut un succès;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour
ET ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité participe cette année au Mois de l'arbre en organisant une plantation avec les jeunes et les contribuables de la municipalité;

QUE la municipalité achète des d'articles promotionnels pour une somme de cinquante (50 \$) et que la responsable soit Madame Julie Dubois.

08-04-0088 Résolution - renouvellement de l'adhésion à l'Association forestière de la Côte-Nord

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
ET ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité renouvelle son adhésion au membership de l'Association forestière de la Haute Côte-Nord du 1 juin 2008 au 31 mai 2009.

08-04-0089 Résolution d'appui au projet présenté dans le cadre du programme de mise en valeur du milieu forestier par le la Société d'aménagement de la Haute Côte-Nord

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles a instauré un Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier;

ATENDU QUE dans le cadre de ce programme, les municipalités sont appelées à appuyer les projets qui leur seront soumis par les intervenants du milieu;

ATTENDU QUE la Société d'aménagement de la Haute Côte-Nord a déposé un projet « d'évaluation des produits forestiers non-ligneux sur forêt de proximité »

PAR CONSÉQUENT
IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR le conseiller M. Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le Conseil de la Municipalité des Bergeronnes appuie le projet déposé par la Société d'aménagement de la Haute Côte-Nord

08-04-0090 Rénovation du hall d'entrée du rez-chaussée et du premier plancher de l'édifice municipal

CONSIDÉRANT QUE le Club de l'Age d'Or a fait une demande pour améliorer l'entrée et le vestiaire au rez-chaussée de l'édifice municipal;

CONSIDÉRANT QUE le local du Club de l'Age d'or est sous-loué à l'occasion de réceptions suite à des funérailles;

CONSIDÉRANT QUE le vestiaire et l'entrée est désuet;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois
APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
ET ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

D'octroyer un budget de 1 000 \$ pour les rénovations de cet espace et dans le hall d'entrée de l'édifice, à même ce budget, de changer le luminaire du hall d'entrée de l'édifice municipal au premier plancher.

08-04-0091 Résolution – Aire de jeux

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire effectuer des réfections et améliorations à son aire de jeux municipale;

CONSIDÉRANT QUE le Club Lions Escoumins-Bergeronnes octroie une somme de 5 000 \$ conditionnellement à ce que d'autres partenaires participent audit projet;

CONSIDÉRANT QU'UNE demande d'aide financière de l'ordre de 5 000 \$ sera également déposée, le mardi 15 avril 2008, auprès de la Caisse Populaire Saguenay-St-Laurent, point de service de Bergeronnes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Bergeronnes a la possibilité d'obtenir une somme de 5 000 \$ à titre de contribution dans le cadre du programme « mesure de renforcement » du CLD *Volet municipalités* ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Julien Dufour
ET APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QU'une demande de 5 000 \$ soit déposée auprès du CLD dans le cadre volet municipal afin d'aller d'avant avec ledit projet.

08-04-0092 Résolution – participation au Quillethon familial au profit de la Maison des Jeunes

ATTENDU QUE ce tournoi est au profit de la Maison des jeunes de la Municipalité des Bergeronnes;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour
ET ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes participera à cette activité au profit de la Maison des Jeunes pour un montant de 30.00\$ composé de 4 représentants de la Municipalité et que le responsable soit le conseiller Patrice Imbeault.

08-04-0093 Résolution- nomination des pompiers

ATTENDU QUE le directeur du Service d'incendie des Bergeronnes a déposé la liste des pompiers pour la caserne 69;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois
APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris
ET ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

D'accepter la liste des 11 pompiers de la Municipalité des Bergeronnes en date du premier avril 2008 :

Serge Lessard,	Luc Gagnon	Sébastien Ross
Tommy Caron	Jonathan Simard	Charles Lessard
Frédéric Gilbert	Luc Hervieux	Octave Beaulieu
Philippe Boucher	Michel Lamontagne	

08-04-0094 Résolution, achat camion citerne en partenariat avec les Municipalités de Sacré-Cœur et de Tadoussac

ATTENDU QUE suite à la nouvelle entente intervenue pour le service des Incendies des Bergeronnes avec les municipalités de Sacré-Cœur et de Tadoussac le 19 décembre 2007 pour le partage du camion citerne;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sacré-Cœur a procédé par appel d'offres, le 16 janvier 2008, conformément au code municipal dans le but d'acquérir d'un camion citerne;

ATTENDU QUE que la Municipalité de Sacré-Cœur a fait l'acquisition d'un camion citerne usagé avec un réservoir de 8 500 litres avec un débit de 1 500 litres/minutes, de la Compagnie Financement Héloc pour un montant de 112 641,00 \$ taxes incluses et en y ajoutant de l'équipement de l'ordre de 3 778,40 \$ taxes incluses;

ATTENDU QUE selon l'entente, le pourcentage du partage est établi en fonction de l'étendue du territoire de chaque municipalité participante au projet soit;

-	Sacré-Cœur	50%
-	Les Bergeronnes	30%
-	Tadoussac	20%

ATTENDU QUE les coûts sont en respect de ce partage ce qui représente un montant de 33 370,98 \$ après recouvrement des taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris
ET ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes accepte de défrayer le montant de 33 370,98\$ établi selon l'entente;

DE proposer à la Municipalité de Sacré-Cœur d'étaler les paiements en 3 versements égaux de 11 123,60\$ soit en mai, juin et septembre de la même année, après acceptation de cette proposition par la Municipalité de Sacré-Cœur et advenant un refus de celle-ci la Municipalité des Bergeronnes s'engage à respecter l'entente initiale.

08-04-0095 Résolution – Nomination de conseillers municipaux aux Comités « Schéma couverture de risque, Service d'incendie et mâchoire de Vie »

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes a signée le 19 décembre 2007 une nouvelle entente sur les Services d'Incendie avec les municipalités de Sacré-Cœur et de Tadoussac;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes doit nommer un représentant municipal sur les comités « Schéma couverture de risques, Service d'incendie et mâchoire de vie » qui ont des propensions inter-reliés entre eux;

CONSIDÉRANT QU'on doit actualiser ces nominations avec cette nouvelle entente;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseiller Martial Hovington soit et est nommé le représentant de la Municipalité des Bergeronnes au sein de ces trois (3) comités.

QUE le conseiller Patrice Imbeault soit nommé et est nommé substitut en cas d'absence du conseiller Martial Hovington.

08-04-0096 Résolution- formation d'un comité de consultation tripartite , dossier Lac Gobeil

ATTENDU QUE suite au jugement de la cour d'appel du Québec en faveur des APPELANTS soient Annabelle Lacombe, Jacques Picard et 3845443 Canada Inc. contre la Municipalité de Sacré-Cœur, le Procureur général du Québec et The Canadian Owners and pilots association concernant le dossier d'hydroaérogare sur la rive du lac Gobeil pour le transport par hydravion ;

ATTENDU QUE suite à cette avis défavorable, M. Gilles Pineault, maire de Sacré-Cœur veut poursuivre le suivi de ce dossier avec les partenaires impliquées;

ATTENDU QUE M. Pineault suggère de former un comité de consultation tripartite composer de :

- deux représentants municipaux de la Municipalité de Sacré-Cœur
- deux représentants municipaux de la Municipalité de Sacré-Cœur
- deux représentants des résidents du Lac Gobeil

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois

APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE Messieurs Francis Bouchard, maire des Bergeronnes, et Julien Dufour, conseiller soit les représentants de la Municipalité des Bergeronnes sur ce comité.

08-04-0097 Résolution, partage des coûts avec la Corporation touristique à l'achat d'un porte-bannière

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes a très peu de visibilité lors d'évènements spéciaux voués à la promotion de la Municipalité et de ses équipements;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation touristique des Bergeronnes participe à des salons-foires sans aucun visuel technique;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois
APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes partage les coûts de l'ordre de 600,00\$ sans taxes à raison de 50% avec la Corporation touristique pour la réalisation d'un porte-bannière

QUE la Municipalité des Bergeronnes devra donner son aval sur le visuel avant la conception de celui-ci;

08-04-0098 Ajournement pour l'autorisation de l'emprunt demandée par la Corporation touristique

CONSIDÉRANT QUE la Corporation touristique des Bergeronnes a adressé une demande en date du 7 avril dernier pour hausser le prêt de 40 000\$ de 10 000\$ déjà contracté à la Caisse populaire Desjardins Saguenay-St-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation demande par la même occasion d'autoriser un prêt à billet de 100 000\$;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Julien Dufour
APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

D'ajourner ce point à l'ordre du jour à une session spéciale afin d'obtenir de plus amples informations financières sur la capacité de remboursement de la Corporation touristique, sur les sources de financement, les détails de dépenses reliés à chaque infrastructure ainsi qu'au calendrier de réalisation.

08-04-0099 Participation au colloque provincial des directeurs généraux 2008 et formation

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois
APPUYÉ PAR le conseiller Martial Hovington
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la directrice générale de la Municipalité participe au Congrès de l'ADMQ qui se tiendra à Québec les 22-23 mai 2008 ainsi qu'à une formation le 21 mai et que toutes les dépenses soient défrayées par la Municipalité

08-04-0100 Clan Métis, demande de reconnaissance

CONSIDÉRANT QUE les gouvernements du Canada, du Québec et les premières nations de Mamuitun et de Nutashkuan ont signé à Québec, le 31 mars 2004; l'Entente de principe d'ordre général;

CONSIDÉRANT QUE le Traité à signer est présentement en négociation entre les parties;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes comme d'autres municipalités est préoccupée par la teneur des négociations actuelles;

CONSIDÉRANT l'acte constitutionnel de 1982 et son article 35 (2), dans la présente loi, « peuples autochtones du Canada » s'entend notamment les Indiens, des Inuits et des Métis du Canada;

CONSIDÉRANT le jugement Powley de 2003 rendu par la Cour Suprême du Canada concernant l'existence d'une communauté Métisse dans la région de Sault-Sainte-Marie en y précisant les critères appropriés quant à l'existence même de cette communauté métisses du Canada;

CONSIDÉRANT les avis qui définissent l'existence d'une communauté métisse occupant le territoire du Saguenay-Lac-St-Jean et de la Côte-Nord et toujours existante sur son territoire;

PAR CES MOTIFS

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington

APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour

ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes intercède auprès des gouvernements du Québec et du Canada afin que ceux-ci reconnaissent l'existence et les fondements historiques d'une communauté métisse sur son territoire.

Période de questions

Aucune question n'est adressée au Conseil municipal.

Avant la fermeture de l'assemblée, Monsieur le maire, Francis Bouchard, mentionne qu'il y aura une rencontre avec les négociateurs du Gouvernement pour la reconnaissance du territoire Innu Assis d'Essipit, le mercredi, 17 avril 2008 à 10 heures à la salle municipale.

08-04-0101 Fermeture de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington

QUE l'assemblée soit et est levée à 21h14

Francis Bouchard
Maire

Myriam Lessard
Secrétaire-trésorière et directrice générale